

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----  
**Séance du 21 décembre 2012**  
**(convocation du 10 décembre 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10  
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10  
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude  
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10  
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10  
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis  
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20  
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50  
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50  
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Rapport des administrateurs de Gironde Développement Délibération**

M. MAURRAS Franck présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la société GIRONDE DEVELOPPEMENT, société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est le deuxième actionnaire avec 21,71% du capital.

Trois chapitres seront traités successivement : le premier relatif à la vie sociale énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'Etablissement Public Communautaire.

Enfin, le troisième chapitre traitera de la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport une fiche d'identité de la société.

## I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté à la date d'établissement du présent rapport peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau suivant, le deuxième mentionnant les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale.

<b>REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX</b>	<b>2011</b>	<b>2012*</b>
-------------------------------------	-------------	--------------

Nb de réunions du Conseil d'Administration

2

2

Nb de réunions de l'Assemblée Générale

1

0\*\*\*

dont A.G Extraordinaire

<b>CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR</b>	<b>2011</b>	<b>2012*</b>
------------------------------------	-------------	--------------

Publics

Oui\*\*

Non

Privés

Non

Non

<b>EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>2011</b>	<b>2012*</b>
------------------------------------	-------------	--------------

Changement du montant du capital

Non

Non

Modification de la répartition du capital entre actionnaires

Non

Non

**\*jusqu'à la date de rédaction du rapport,**

\*\*Suite au renouvellement cantonal, le conseil général de la Gironde a désigné ses représentants :

- pour le conseil général : Mme. RECALDE, M. LAMAISON, M. GLEYZE, M. JEAN-JEAN, M. VINCENT, M. YERLES. Monsieur SAVARY est le représentant du Conseil Général au sein des assemblées générales.

\*\*\*Par ordonnance du 12 juin 2012, le Président du tribunal de Commerce a autorisé le report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, au plus tard le 31 octobre 2012.

Mr LAMAISON est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la SEM.

## PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
CA	8 janvier 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Information sur l'évolution de l'activité opérationnelle 2009/2010</li><li>• Information sur les perspectives budgétaires 2009/2010</li><li>• Création d'un comité d'évaluation des risques pour les opérations de type CPI/VEFA</li></ul>
CA	21 mai 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du rapport de gestion et du rapport d'activité 2009</li><li>• Convocation d'une AGO et fixation de l'ordre du jour</li><li>• Information sur l'activité opérationnelle 2010</li><li>• Information sur les perspectives budgétaires 2010</li><li>• Approbation avenant n°2 de la C.P.A « parc d'activités Mios Entreprises »</li></ul>
AGO	21 juin 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation des comptes et du rapport de gestion 2009, quitus au conseil d'administration</li><li>• Affectation du résultat</li><li>• Approbation des rapports du commissaire aux comptes</li></ul>
CA	5 octobre 2010	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution de la composition du Conseil d'Administration</li><li>• Point sur l'activité opérationnelle 2010,</li><li>• Point sur les perspectives budgétaires 2010,</li><li>• Evolution des moyens de la société,</li><li>• Projet de contrat de promotion immobilière avec S.N.I.</li></ul>
CA	11 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du rapport de gestion et du rapport d'activité 2010</li><li>• Convocation d'une AGO et fixation de l'ordre du jour</li></ul>

- Information sur l'activité opérationnelle 2011 et sur les perspectives budgétaires 2011
- Questions diverses (signatures du CPI avec SNI pour la gendarmerie de Blanquefort)

CA 16 mai 2011

- Renouvellement du conseil d'administration suite aux élections cantonales et élection du président Directeur Général de la SEM
- Présentation du rapport de gestion et du rapport d'activité 2010 (Recalage des éléments financiers présentés lors du CA du 11 mars 2011)
- Information sur l'activité opérationnelle 2011 et sur les perspectives budgétaires 2011
- Questions diverses (Mise en place d'un nouveau règlement de gestion sociale et d'un nouvel accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail)

## PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
AGO	20 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation des comptes et du rapport de gestion 2010, quitus au conseil d'administration</li><li>• affectation du résultat en report à nouveau</li><li>• Approbation des rapports du commissaire aux comptes</li></ul>
CA	13 février 2012	<ul style="list-style-type: none"><li>• Point sur l'activité opérationnelle 2011/2012</li><li>• Présentation des perspectives budgétaires 2011/2012</li><li>• Questions diverses.</li></ul>
CA	16 avril 2012	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du projet de rapport annuel du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire</li><li>• Point sur la phase 2 de la procédure d'alerte mise en œuvre par le Commissaire aux Comptes.</li></ul>

## **II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA C.U.B**

En 2011, la CUB n'a plus aucune convention d'aménagement avec Gironde Développement.

## **III - SITUATION FINANCIERE DE GIRONDE DÉVELOPPEMENT**

- **L'activité de la société**

La SEM Gironde Développement conduit diverses opérations : 3 concessions d'aménagement ( ZAC Parc d'activités de MIOS, Extension ZAC MIOS signée en mars 2005 et Lotissement Legris à Libourne), 8 mandats de réalisation, 1 contrat de promotion immobilière, 28 contrats de conduite d'opération et 8 prestations de service.

*(\*) Ce montant est une mesure de l'activité des SEM, il représente le montant TTC des dépenses réalisées toutes opérations confondues.*

Le volume d'opérations, qui est un indicateur de l'activité de la société, résulte principalement des contrats de mandats et de conduites d'opérations. Ces opérations concernent très majoritairement des collectivités et groupements (exemple : COBAS), autres que la CUB et le Conseil Régional, ainsi que des organismes de droit privé filiales de la Caisse des Dépôts (SNI, Coligny ou Belambra)

L'exercice 2011 se caractérise par une forte progression du volume d'opérations (+82%) par rapport à l'exercice précédent, mais qui ne se retrouve pas dans l'évolution de sa rémunération. Celle-ci se contracte (-4,6%) pour atteindre 1 024 K€ en 2011 contre 1 073 K€ en 2010.

- **L'analyse du chiffre d'affaires**

En 2011, le montant des rémunérations issues des mandats et conduites d'opérations représentent 74% du total des rémunérations facturées par la Société. En valeur, elles sont en repli (-14,2%) par rapport à l'exercice 2010. On note les mêmes tendances pour les autres types d'intervention à l'exception des rémunérations liées à la réalisation d'études et de prestations qui connaissent une progression significative (+95,5%) à 131 K€.

Au sein de la rubrique « Autres collectivités et privés », les sociétés privées filiales de la Caisse des Dépôts et Consignation (Coligny, SNI, Belambra) ont assuré 45% de la rémunération totale de la SEM. De même, les autres collectivités du Département représentent 34% de la rémunération totale de Gironde Développement.

- **Compte de résultat**

Les comptes de l'exercice 2011 présente un résultat avant impôt de -137 K€.

Alors que l'exercice 2010 s'était caractérisé par un résultat bénéficiaire (+ 68 K€), le résultat comptable 2011 laisse de nouveau apparaître une dégradation du niveau de rentabilité de la SEM. En effet, en gestion courante, si la SEM a traité en 2011 un volume d'opérations supérieur à celui de 2010, les opérations suivies en 2011 n'ont pas permis de dégager un niveau de rémunération supérieur à l'exercice précédent. En effet, le chiffre d'affaires propre au fonctionnement, qui est constitué des rémunérations hors concessions perçues par la SEM dans le cadre de ses activités, est passé de 1 030 K€ en 2010 à 952 K€ en 2011 (-7,6%). Si on intègre les rémunérations issues des concessions, le total des rémunérations s'établit à 1 024 K€ en 2011 contre 1 073 K€ en 2010, soit une baisse de -4,6%.

Globalement, sur la période, on note que les produits d'exploitation ont augmenté de +18,2%. Cette évolution tient avant tout au poste « production stockée » qui a augmenté de plus de 340 K€ du fait de l'exécution du contrat de promotion immobilière (CPI) portant sur l'extension/rénovation de la gendarmerie de Blanquefort

Les charges d'exploitation ont connu une hausse encore plus rapide (+21,7%) que les produits d'exploitation qui tient, d'une part, à la forte progression des charges directes (+31,9%), d'autre part, de la masse salariale (+9,4%). S'agissant des charges directes, l'évolution constatée est directement liée à l'évolution du poste « production stockée » décrite précédemment. Hors prise en compte des charges liées au CPI, les charges directes se sont réduites, en 2011, de -4,1%.

Concernant la masse salariale, deux éléments tendent à expliquer le regain constaté :

- La mise en œuvre du nouveau Règlement de Gestion Sociale signé en 2011 qui a impacté fortement la provision pour Congés Payés ;
- L'incidence sur une année pleine du recrutement à mi-temps d'un chargé d'opération initialement employé comme sous-traitant.

Le tableau suivant récapitule les charges d'exploitation propres au fonctionnement de la société, c'est-à-dire hors opérations de concessions, mandats, conventions d'aménagement ou contrats privés.

En milliers d'€	2009	2010	2011	évolution 2009/2010	évolution 2010/2011
eau-electricité	4	4	6	-2,0%	35,0%
fournitures administratives et autres	4	5	5	21,8%	-13,0%
assistance SCET	97	101	98	3,9%	-3,3%
sous-traitance et honoraires	74	79	49	7,0%	-38,1%
loyers et charges	80	71	73	-11,7%	2,4%
entretien/réparation/maintenance	34	36	34	7,5%	-7,5%
locations, matériels, mobiliers, informatique	12	15	25	24,7%	68,1%
assurances	5	23	23	338,3%	1,7%
publicité et communication	1	2	1	175,4%	-20,7%
déplacements, missions, réceptions	44	31	29	-30,1%	-4,7%
personnel intérimaire	0	0	0		
autres charges externes	11	13	11	16,4%	-12,4%
taxe professionnelle	14	7	5	-51,7%	-22,5%
impôts et taxes	15	18	22	20,4%	22,1%
personnel mis à disposition	128	143	137	11,6%	-4,3%
<b>TOTAL (*)</b>	<b>523</b>	<b>547</b>	<b>517</b>	<b>4,5%</b>	<b>-5,5%</b>

(\*) Ce total n'inclut pas les salaires et charges ainsi que les charges calculées (hors dotations et provisions d'exploitation)

Les charges de fonctionnement directes se sont contractées sur la période (-5,5%) pour s'établir à 517 K€ en 2011 contre 547 K€ en 2010.

En résumé, la dégradation du résultat d'exploitation, qui s'établit à - 159 K€ en 2011, tient avant tout au repli du chiffre d'affaires propre de la SEM. Si on compare le ratio de production de chaque agent aux moyennes établies par la SCET, on remarque que le ratio est de 81 K€/agent ETP pour la SEM Gironde Développement contre, en moyenne 2010,

101 K€/agent ETP pour les SEM départementales. De même, le chiffre d'opération par agent<sup>2</sup> s'élève à 3 121 K€ en 2010 alors que la moyenne des SEM départementales est de 1 445 K€.

Gironde Développement connaît une progression de son activité, mais l'environnement très concurrentiel ne lui permet pas de dégager un niveau de rémunération suffisant pour assurer l'équilibre de ses comptes.

Le résultat financier a augmenté de 56% par rapport à 2010. Ce résultat provient de la gestion en pool de trésorerie de l'ensemble des opérations d'aménagement et mandats. Il correspond au différentiel d'intérêts entre les opérations qui sont débitrices générant des produits financiers à hauteur de 39 k€ et celles créditrices qui impactent les charges financières à hauteur de 14 k€.

A la différence de l'exercice 2010, l'exercice 2011 présente de nouveau un résultat net comptable déficitaire qui fragilise les perspectives d'avenir de la société.

- **Bilan au 31/12/2011**

Globalement, le bilan augmente de 4% entre 2010 et 2011.

A l'actif, les immobilisations augmentent (+6 K€) du fait, principalement, des acquisitions réalisées (+11 K€) et des amortissements pratiqués (-5 K€). De même, l'actif circulant s'accroît (+3%) du fait de la progression des postes « stock » (+8%) et « avances et acomptes versés » (+38%). L'évolution du premier poste est liée aux concessions d'aménagement et au CPI de la gendarmerie de Blanquefort. Quant au deuxième poste, son évolution résulte des avances forfaitaires versées par la SEM au titre des opérations qu'elle réalise.

Globalement, la trésorerie demeure positive à 405 K€. Néanmoins, la part de la trésorerie correspondant au fonctionnement de la société s'élève à 397 K€. Ce montant intègre le solde dû à la CUB au titre de l'opération « La Mouline ». En effet, dans le cadre de la clôture de cette opération, Gironde Développement doit verser à la Communauté Urbaine une somme de 198 K€.

Au passif, les capitaux propres se réduisent (-28%) du fait de résultat net négatif, pour un montant de -137 K€. Au sein du poste « dettes », les dettes financières se contractent (-75%) en raison du remboursement du solde de l'emprunt contracté pour l'opération d'aménagement « Mios Extension » et de la situation du découvert sur le compte courant opérations (C.C.O) ouvert auprès de la C.D.C. Pour mémoire, ce découvert est dédié à la gestion des paiements de la SEM dans le cadre de ses contrats de mandats et de concessions.

Au final, la société présente une dégradation de ses fonds propres du fait d'un résultat déficitaire en 2011 (-137 K€). Cependant, et malgré l'augmentation du capital social intervenue au cours de l'exercice 2009, **la situation nette présente toujours des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.**

Conformément au Code de commerce, le niveau des fonds propres de la SEM, a imposé la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire, en juin 2009, afin de statuer sur la poursuite de l'activité. La décision de poursuivre l'activité impliquait pour Gironde Développement la nécessité de reconstituer ses fonds propres dans un délai de 2 ans, soit au plus tard le 31 décembre 2011. Or, le constat de nouvelles pertes sur l'exercice 2011 a décidé le commissaire aux comptes de la société à déclencher une procédure d'alerte phase 2 puisque l'obligation de reconstituer les fonds propres à hauteur de 50% du capital social n'a pas été atteinte à cette date. De plus, les perspectives pour l'exercice 2012 exposées dans le projet de rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire, bien que favorables, devraient permettre de dégager un résultat à l'équilibre, mais insuffisant pour améliorer le niveau des capitaux propres de la SEM.

Dans ce contexte, deux scénarios sont à l'étude :

- soit mener une réduction du capital social afin d'absorber la totalité du report à nouveau négatif constaté après l'arrêt des comptes de la société au 31 décembre 2011. Cette solution entraînera la dépréciation de la valeur des actions de 15,24€ à 4,62€, soit une perte pour les actionnaires de 818 K€. A l'issue de cette opération, les capitaux propres s'élèverait à 357 K€, dont 356 K€ de capital social

- soit réaliser une augmentation de capital à hauteur au minimum de 610 K€. Compte tenu du poids des actionnaires publics dans le capital de la SEM, quasiment 85% du capital social, seuls les actionnaires privés peuvent participer, dans un premier temps, à une nouvelle augmentation du capital social de la Société. Cette participation des actionnaires privés pourrait dès lors autoriser l'ouverture du capital de la SEM à de nouveaux actionnaires publics.

En conclusion, la SEM Gironde Développement présente une situation financière délicate du fait de fonds propres toujours inférieurs à la moitié de son capital social. Au regard de la forte concurrence à laquelle la société est soumise sur ses contrats traditionnels (mandats, conduites d'opération...) et qui ne lui permettent pas de dégager des marges suffisantes pour reconstituer son assise financière, la société tend à se positionner de plus en plus sur des contrats plus rémunérateurs tels que les contrats de promotion immobilière (CPI), Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) ou contrat de partenariat. Ces types de prestation impliquent des coûts d'études et de préparation, en amont de la remise des offres, relativement importants, ce qui suppose d'avoir une structure financière solide, ce qui n'est pas le cas de Gironde Développement.

De plus, si cette stratégie est confirmée par les actionnaires de la société, elle imposera le maintien de Gironde Développement sous le statut de société d'économie mixte. En effet, les textes relatifs au Société Publique Locale atténuent fortement l'intérêt de recourir à cette structure pour les montages juridiques précités.

En tout état de cause, les actionnaires majoritaires doivent décider rapidement de l'avenir de cette société.

1(Total des rémunérations/Total agents ETP)

2(Volume d'opérations/Total agents ETP)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.**

ENTENDU le rapport de présentation

**DECIDE**

**Article unique :**

Le conseil de communauté décide d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de GIRONDE DEVELOPPEMENT, au titre de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 21 JANVIER 2013</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 21 JANVIER 2013</b></p>
---

Mme. CHRISTINE BOST